

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 01.100

L'An Deux Mille Un, le 24 septembre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

13 SEPTEMBRE 2001

DATE D'AFFICHAGE

13 SEPTEMBRE 2001

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDBLER, Mmes GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, Adjoints,

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BUJARD, CAU, COASSIN, Mmes COURTIN, DACOSTA, M. DENIS, Mmes DOUMECQ, DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme JOLY, M. MERLE, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, RAYMOND, SIMONNET, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES : Mme BRAULT par Mme GRAMMATICO
Mme CROUE par M. LE GUEUT
Mlle ISENDICK par M. COASSIN
Mlle LABEYRIE par Mme GEOFFROY

ABSENTS-EXCUSES : Mme MONTRON, M. CARRIE, Mlle TURPIN

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 26
Nombre de Votants : 30

Mme DURAND Valérie a été élue Secrétaire de séance.

OBJET : ECOLE DE L'YEUSE : AVIS DEFAVORABLE A LA FERMETURE D'UNE CLASSE

VOTE : UNANIMITE

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, en réunion de la Commission Administrative Départementale Paritaire (C.A.D.P.) le 7 septembre 2001, a décidé la fermeture de la cinquième classe élémentaire de l'école de l'Yeuse.

En effet, la moyenne d'élèves par classe élémentaire à prendre en compte, pour le Département de la Charente-Maritime, est égale à 26,5.

Or, en fonction des effectifs à la rentrée, 93 inscrits plus cinq élèves en cours de sédentarisation à venir, le taux par classe est inférieur, à savoir 24,5, au seuil départemental.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- VU la décision de Monsieur l'Inspecteur d'Académie en date du 7 septembre 2001,
- APRES en avoir délibéré

DECIDE

- Néanmoins, d'émettre un avis défavorable à la fermeture de la cinquième classe élémentaire à l'école de l'Yeuse

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 27 septembre 2001
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,

H. THOMAS